

Entraîneur ou entraîneuse intermédiaire – Club de canoë-kayak (Concours 2023-200)

Culture, sports, loisirs et développement communautaire

Postes temporaires – Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Le Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire a pour mission d'améliorer la qualité de vie en favorisant l'accessibilité, la participation active et l'intégration de tous les citoyens grâce à des installations, à des activités et à des services communautaires, culturels, sportifs et récréatifs d'excellence.

Responsabilités et objectifs de la fonction

Sous l'autorité de l'entraîneur-chef adjoint ou de l'entraîneur chef – Club de canoë-kayak, l'entraîneur ou entraîneuse a la responsabilité d'enseigner aux athlètes les techniques du canoë et du kayak.

Les principales responsabilités du / de la titulaire sont les suivantes :

- Élaborer les plans de Développement à long terme de l'athlète (DLTA);
- Créer des plans d'entraînement hebdomadaires;
- Assurer le suivi des entraîneurs ou entraîneuses juniors du programme;
- Travailler avec les superviseurs ou superviseuses de compétition pour s'assurer que toute l'information pertinente des groupes est transmise aux parents en temps utile;
- Organiser et gérer les entraînements des groupes;
- Planifier des séances d'entraînement adaptées et motivantes pour ces groupes d'âge;
- Participer au programme de développement de l'équipe de compétition;
- Travailler et communiquer avec tous les groupes d'âge.

Exigences

- Expérience en sports, récréation et associations sportives de préférence en canoë/kayak;
- Diplôme d'études secondaire;
- Bilinguisme (français et anglais, parlé et écrit);
- Certifications :
 - o Canoe Kids;
 - o PNCE A (Prise de décisions éthiques & Planification d'une séance d'entraînement) ;
 - o PNCE B (Élaboration d'un programme sportif de base, Habiletés mentales de base, Enseignement et apprentissage) ;
 - o ECPN «certifié» à faire dans première le 6 mois d'embauche;
 - o Carte de conducteur d'embarcation de plaisance;
- Bon communicateur et démontre de l'enthousiasme à travailler avec les jeunes;
- Travailler en équipe;
- Habiletés organisationnelles;
- Capacité à s'adapter et être prévoyant aux différentes situations qui pourraient se présenter
- Faire preuve d'initiative, de respect et d'honnêteté;
- Un certificat valide d'un cours de premiers soins reconnu par la Ville de Pointe-Claire sera considéré comme un atout.

Horaire

Variable (environ 5 à 35 heures par semaine) – mars à octobre 2024

L'horaire de travail dépend toujours des entraînements, des compétitions et des activités du club.

Période d'affichage

Du 12 décembre 2023 au 21 janvier 2024

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur « emplois d'été ». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **21 janvier 2024**.